

NOUVELLES DU CERCLE



CERCLE VAUDOIS DE GENEALOGIE

N° 36
Octobre 1999

Comité:

Président:

Roger Vittoz, 1063 Chapelle/Moudon

Secrétaire:

Danielle Girardet, 1433 Suchy

Caissier:

Frédéric R. Rohner, Le Clos de Lucens, 1442 Montagny/Yverdon

Rédacteur du bulletin:

Gilbert Marion, 1543 Grandcour

Nouvelles du Cercle:

Roger Vittoz, 1063 Chapelle/Moudon

Membres:

Maurice Dougoud, rue de Lausanne 54b, 1110 Morges

Pierre-Yves Favez, ch. de Contigny 15, 1007 Lausanne

Pierre-Yves Pièce, av. de la Gare 18, 1880 Bex

Cercle vaudois de généalogie
Archives cantonales vaudoises
Rue de la Mouline 32
1022 Chavannes/Renens
CCP: 10-18540-0

INFORMATIONS OFFICIELLES

Nouveaux membres

Le CVG a le plaisir de compter deux nouveaux adhérents:

- Monsieur Yves Delacrétaz, qui travaille actuellement sur les Delacrétaz originaires d'Yvorne (en collaboration avec Philippe Delacrétaz) et les Dubugnon de Gimel
- Monsieur Jean-Pascal Collet, 10, rue du Jura, 1422 Grandson qui travaille sur la famille Collet notamment

Stamms

ATTENTION - MODIFICATION - ATTENTION - MODIFICATION

 **mercredi 13 octobre**

Le stamm prévu initialement le 6 octobre 1999 consacré à l'état civil et ses nouvelles normes se déroulera le mercredi 13 octobre à 16h30 aux Archives cantonales vaudoises.

jeudi 4 novembre à 20h00 au Buffet de la Gare:
en suspens

Recherche

M. Etienne Krippner, domicilié à 41, rue Victor-Hugo, F-29200 Brest, en Bretagne (tél.: 298 46 22 04), cherche un généalogiste ou un historien capable de faire des recherches sur ses ancêtres, originaires de Rotenthurm, en Bavière, Allemagne.

Ses grands-parents étaient arrivés en Haute Savoie vers 1890 et sont venus à Genève lors de la Première Guerre mondiale, où ils ont acquis la citoyenneté suisse et la bourgeoisie de Veyriez GE en 1916.

M. Krippner est prêt à rétribuer toute personne capable de faire ces recherches pour lui en Allemagne.

Procès-verbal Assemblée Générale

**samedi 14 novembre 1998 à 14h30
Château du Châtelard (Montreux)**

La séance est ouverte à 14h30 par le président Pierre-Yves Favez. Après les salutations d'usage, la parole est donnée à Madame Evelyne Luthi qui devra s'absenter rapidement. Celle-ci remercie chaleureusement M. Favez pour tout ce qu'il lui a appris, permis de découvrir et rend hommage au grand savoir de notre Président.

Mme Luthi relève qu'un livre sur la famille Strawinski va sortir dans 3 semaines. Châtelard signifie « haut-lieu fortifié - château-donjon » Au début du XIVe siècle existait déjà une maison forte sur laquelle fut bâti le château. Il fut transmis par les femmes ce qui fait dire que c'est un château de femmes. Transmis par Marie d'Oron à la famille «La Sarraz» puis par Marguerite de la Sarraz, par Bonne de Gruyère, Yolande de Gingins, Claude de Gingins. Françoise de Gruyère (veuve Challant), Catherine de Ligneville, Françoise de Blonay, Suzanne Bernardine Bondeli, Caroline Dubochet. L'épouse d'Emile Vuichoud (Veuve Marquis) puis les 3 filles du Dr Vuichoud. D'importants travaux de restauration ont eu lieu en 1919. La plupart des archives concernant cette demeure se trouvent dans les archives du Château de La Sarraz. Le 27 août 1978 un refus populaire s'éleva contre d'importants travaux devisés à 3.5 millions.

Avant de passer à l'ordre du jour, lecture est faite de la liste des membres excusés annexée au présent P.V.

1. Nomination des scrutateurs

Messieurs MORET et METZKER sont nommés scrutateur

2. Lecture du P.V. de l'assemblée générale de 1997

Après lecture du procès-verbal, celui-ci est adopté sans modification.

3. Rapport annuel du Président

M. Favez remercie chaleureusement Madame Luthi-Graf pour son excellente prestation et la remercie pour ses paroles élogieuses.

3 séances de comité ont eu lieu pour planifier et coordonner programme et activités. La correspondance électronique assurée essentiellement par Pierre-Yves Pièce et Roger Vittoz se développe et a entraîné l'adhésion de plusieurs membres. Une baisse est enregistrée parmi nos adhérents, due aux décès et démissions mais également - pour la première fois - parla radiation d'une vingtaine de membres pour non-paiement de cotisation. Une campagne de recrutement est envisagée.

Décès

Les membres se lèvent pour honorer la mémoire de M. Jean-Marc Failloubaz.

Le Bulletin:

Suite au départ de Monsieur Robert Pictet, c'est Monsieur Gilbert Marion de Grandcour, historien et généalogiste, enseignant à Payerne, qui reprend le flambeau.

Les «Nouvelles du Cercle» ont continué leur parution sous la houlette de M. Roger Vittoz.

Dépouillements:

Celui de Cossonay est terminé, la vérification n'est quant à elle, pas terminée, faute de disponibilité, mais est au programme pour l'année prochaine. Concernant Avenches: M Baumgart va s'en charger Concernant Palézieux: la famille Rubatel s'est proposée.

SSEG:

Après une année de turbulences, la société devient une société de membres individuels. Les Cercles ne sont plus directement représentés. Eric Nusslé est le nouveau vice-président de la nouvelle société. (Compte-rendu à voir dans «Les Nouvelles» de juin 98.

Stamms:

Un bref rappel des stamms

26 novembre: héraldique par M. Rohner

février: patronyme et mythe des origines par M. Favez

mars: patrimoine génétique et ADN

Excursions et manifestations:

La bonne marche de plusieurs de nos activités ainsi que le succès des sorties est dû à l'excellente collaboration et l'aide de chacun.

16 mai: sortie de printemps à la Vallée (exposition du mammoth et espace horloger etc.

6 juin: journée informatique et généalogique organisée par l'AVEG à Martigny

28 juin: 3e rencontre généalogique organisée à Taninges par le centre de Savoie avec nos amis neuchâtelois et valaisans.

12-13 septembre: excursion d'automne au Chablais, Gessenay et Pays d'Enhaut sur la trace des combats entre Ormonans et troupes révolutionnaires en mars 1798. Le bon déroulement de cette excursion est dû à Pierre-Yves Pièce, soutenu par Mesdames Juliane Braillard et Anne-Marie Wild.

21-26 septembre: 23e Congrès de Turin M. Grezine de Genève était notre seul participant.

Représentations diverses:

6 décembre 97: participation au Château de Chillon au lancement de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du Canton de Vaud avec signature de la déclaration de Chillon

21 avril: assemblée constitutive de cette association dont notre Cercle est membre

9 mai: exposé en l'église St. Etienne de Moudon lors de la réunion de la famille Frossard, tenue à l'occasion du 500e anniversaire de sa réception à la bourgeoisie de Moudon. (voir prochain Bulletin)

17 mai: exposé présenté à Paris sur les conditions de consultation des archives helvétiques et l'état civil, à l'occasion du 30e anniversaire de la Fédération française de généalogie, sur délégation de la SSEG.

21 mai: interview par Radio Framboise sur la généalogie.

24 octobre: assemblée générale de l'AVEG avec présentation de l'évolution de la SSEG et sa situation actuelle.

Dernières activités de l'année:

prochain Stamm sur l'héraldique, présenté par Frédéric Rohner.

10 décembre: Afin de commémorer le bicentenaire de la Révolution vaudoise, soirée placée sous les auspices de l'Associations vaudoise des archivistes, de la Société d'histoire de la Suisse Romande, de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie et de notre Cercle, projection du film de Claude Champion « Fin de siècle » suivi d'un débat public

7-9 décembre: participation avec Pierre-Yves Pièce aux 11es Entretiens du Centre Jacques Cartier à Lyon sur le thème «Le Patronyme: histoire, anthropologie, société»

Projets pour 1999:

21 janvier 1999: Stamm sur la géographie historique du canton de Vaud, la variation de ses frontières présenté par M. Roger-Charles Logoz, professeur.

6 février: en lieu et place du stamm du 25 février à 14h00, présentation d'Internet par Pierre-Yves Pièce lors d'une séance commune avec le groupe «Généalogie» de Connaissance 3 avec le Professeur Nicoud.

25 mars: stamm sur les nouvelles dispositions légales relatives à l'état civil.

A fixer: sortie de printemps au château de Prangins.

13-16 mai: Congrès de la fédération française à Brest, alors que devrait se tenir à Reims une rencontre européenne de généalogie et d'histoire.

En été: les 10 ans de l'AVEG

Automne: rencontre prévue au château d'Aigle avec les sociétés romandes et de Savoie.

Pour l'an 2000: 24e Congrès international des sciences généalogiques et héraldiques à Besançon dont la forme reste à définir

Ce rapport fourni est suivi par des remerciements que notre Président adresse à chacun pour le dynamisme et la bonne collaboration générale, ainsi que des bons voeux pour notre futur Président.

4. Rapport du caissier

Le caissier remercie son prédécesseur Michel Depoisier. Les comptes ayant été remis aux membres, des explications sont fournies sur l'importance des frais de bulletin et de ports. Avec un déficit au bilan de fr. 6'627.- on remarque une diminution de capital de 3'217.30. Le fonds des éditions quant à lui présente une légère augmentation de 380,65 et est actuellement de fr. 19'773,05.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport est présenté par M. Duvoisin qui remercie le caissier. Il approuve la proposition du Comité, d'augmenter les cotisations pour assainir les comptes. Il demande d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, au comité ainsi qu'aux vérificateurs.

6. Adoption des comptes:

Ceux-ci, soumis au vote, sont adoptés sans avis contraire.

7. Rapport des rédacteurs du Bulletin généalogique vaudois et des Nouvelles du Cercle

Le nouveau rédacteur remercie son prédécesseur pour toutes les informations diffusées. Pour 1998 le bulletin sera plus petit que celui de 97, il comprendra notamment des indications sur la famille «Frossard» avant 1500. Le contenu est présenté par M. Gilbert Marion avec précisions sur l'index. Le prix devrait représenter la moitié du prix de la dernière parution

Monsieur Vittoz rappelle que les «Nouvelles du Cercle» sont ouvertes à tous. Questions et réponses sont les bienvenues. Quelques problèmes concernant les adresses sont en train de se résoudre.

8. Election du nouveau Comité

Monsieur Gilbert Marion, rédacteur devient membre du comité. Le Comité est réélu.

9. Election du nouveau Président

Monsieur Roger Vittoz devient notre nouveau Président pour 1999. Celui-ci remercie l'assemblée pour sa nomination et nous dit être conscient que succéder à la «Bible vivante» qu'est Pierre-Yves Favez ne sera pas une mince affaire. Avec émotion, il relève le défi.

10. Election des vérificateurs de comptes

Monsieur Denis Duvoisin effectue sa 2^e année. Monsieur Robert-André Loup, suppléant, devient scrutateur, Madame Yvette Develey est nommée suppléante.

11. Cotisations

La proposition d'augmenter les cotisations vu la prestation fournie, de 30.- à 40.- francs est acceptée avec un maintien à fr. 30.- pour étudiants, chômeurs et cas particuliers.

12. SSEG-Evolution de la Société suisse d'études généalogiques

Le Cercle n'est plus qu'un membre individuel de la société suisse. Chacun peut demander à en faire partie de manière individuelle. Très peu de romands en font partie. Une publication est mise sur pied en trois langues. Il manque un rédacteur. Appel est lancé par Roger Vittoz. Des informations peuvent être demandées à l'association. Des données bibliographiques sont disponibles. Pour des recherches particulières, il sera indiqué aux demandeurs où ils peuvent en trouver les sources.

13. Internet

Pierre-Yves Pièce donne des indications sur l'ouverture du prochain site. Un après-midi de février sera consacré à la démonstration à l'EPFL. Le but en soi est de mettre les gens en contact entre eux. Aucune donnée ne sera diffusée. Cette aventure dynamique va enrichir les services fournis par le Cercle.

14. Perspectives sur les activités 1999

Ce sujet a été abordé dans le rapport présidentiel.

15. Divers et propositions individuelles

Une demande de renseignements sur les registres de naissance et décès trouve réponse par la voix de M. Favez.

Pour la seconde partie de notre assemblée, c'est Monsieur le Dr. Gustave BASTERRECHEA, médecin-adjoint aux institutions psychiatriques du Valais romand qui va nous entretenir des «Secrets de famille».

De nouvelles approches de l'inconscient des familles est introduit dans le milieu psychiatrique depuis les années 60. La «loi des séries» se répète souvent dans les familles tels que

- nombre d'enfants
- choix des métiers
- choix du conjoint
- prénoms
- etc.

Certains types de maladies se reproduisent également dans les générations successives ainsi que les accidents, les décès (âge et dates).

Certains nombres de cas dramatiques découlent de «non-dit familiaux.»

Les secrets sont liés aux divers événements tels que délits, inceste, naissances illégitimes, suicides, maladies psychiatriques, chômage, perte de patrimoine, collaboration, etc.

Les événements ont souvent trait à la mort. C'est souvent à la seconde génération que la découverte des dits secrets a lieu. Le silence est vécu comme l'enfermement dans une tour.

Ce passionnant exposé se termine sur une citation de S. Zweig:
«J'ai pensé que peut-être en libérant mon âme par l'aveu, le lourd fardeau et l'éternelle obsession disparaîtra. »

La séance se termine par un apéritif dans les salles du château.

Suchy, novembre 1998

La secrétaire:

Danielle GIRARDET

Assemblée générale

Cercle vaudois de généalogie

**L'Assemblée générale du Cercle vaudois de généalogie
se déroulera**

**à Morges
le samedi 13 novembre 1999
à 14h15
au Grenier bernois.
Place du Casino 1**

Ordre du jour

- 1. Nomination des scrutateurs*
- 2. Approbation du P.V. de l'A.G. du C.V.G. du samedi 14 novembre 1998*
- 3. Rapport présidentiel*
- 4. Rapport du caissier sur l'exercice 1998*
- 5. Rapport des vérificateurs des comptes*
- 6. Adoption des comptes*
- 7. Rapport des rédacteurs du Bulletin généalogique vaudois et des Nouvelles du Cercle*
- 8. Elections des vérificateurs des comptes*
- 9. Projets 2000*
- 10. Propositions individuelles et divers*

L'assemblée statutaire sera suivie d'une conférence par Monsieur Gilbert Marion, historien, enseignant et rédacteur du CVG, intitulée:

Le Conseiller d'Etat Louis Henri Bourgeois (1800-1834) ou la destinée exceptionnelle d'un enfant illégitime de mère inconnue

Cet avis tient lieu de convocation.